

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC RIMOUSKI-NEIGETTE
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-FABIEN

À une séance extraordinaire des membres du Conseil de la municipalité de Saint-Fabien tenue à la salle municipale, lieu ordinaire des séances du Conseil, le jeudi 27 juin 2024 à 18h30. À laquelle séance étaient présents(e) les conseillers(ère) madame Isabelle Roy ainsi que messieurs Pierre Bellavance, Daniel Caissy, Daniel Lebel et Stephan Simoneau tous formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire, Mario Beauchesne.

Était aussi présent monsieur Yves Galbrand Directeur général / greffier-trésorier.

Aucun citoyen et citoyenne assiste à la séance.

MOT DE BIENVENUE

202406-101 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé madame Isabelle Roy
et résolu à l'unanimité
que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé tout en laissant l'item « DIVERS » ouvert.

202406-102 POLITIQUE FAMILIALE : Dépôt

ATTENDU QUE le ministère de la Famille a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales municipales qui vise à :

- augmenter la proportion de la population vivant dans une municipalité dotée d'une politique familiale municipale et d'un plan d'action en faveur des familles;
- appuyer les municipalités qui ont adopté une politique familiale et qui souhaitent la mettre à jour.

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Fabien a présenté en 2021 une demande d'appui financier admissible pour l'élaboration ou la mise à jour d'une politique familiale dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Fabien a jusqu'au 28 juin 2024 pour faire le dépôt de la politique;

ATTENDU QUE le comité de la politique familiale de la municipalité de Saint-Fabien a terminé la rédaction et qu'elle a été transmise au membre du Conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par monsieur Pierre Bellavance
et unanimement résolu
d'adopter et de déposer la politique familiale de la municipalité de Saint-Fabien au ministère de la famille.

APPROBATION DES RÉOLUTIONS PAR LE MAIRE

Je soussigné, monsieur Mario Beauchesne, maire de la municipalité de St-Fabien, approuve par ma signature chacune des résolutions au procès-verbal.

202406-103 FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Stephan Simoneau
et résolu à l'unanimité
que la séance soit levée à 18h40.

Maire

Directeur général / Greffier-trésorier